



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 029-242900645-20201217-DE_107_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 17 décembre de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 11/12/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : Isabelle CLEMENT, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN

Secrétaire de séance : GRIJOL Christian

Délibération N°DE 107-2020

Objet : Proposition de modification de la redevance Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 2021

Rapporteur : Hugues TUPIN

Après discussion et examen des différentes propositions au sein du conseil d'exploitation, il est proposé de retenir les redevances et prestations suivantes :

Redevances SPANC	Fréquence de contrôle	2020		2021	
		Montant annuel HT	Montant annuel TTC (TVA 10%)	Montant annuel HT	Montant annuel TTC (TVA 10%)
Installations non conformes "polluantes"	4 ans	28,41 €	31,25 €	29,55 €	32,50 €
Installations comprises entre 20 et 200 EH	5 ans	45,45 €	50,00 €	47,27 €	52,00 €
Installations non conformes	6 ans	18,94 €	20,83 €	19,70 €	21,67 €
Installations conformes	10 ans	11,36 €	12,50 €	11,82 €	13,00 €

Prestations SPANC	2020		2021	
	Montant annuel HT	Montant annuel TTC (TVA 10%)	Montant annuel HT	Montant annuel TTC (TVA 10%)
Contrôle de conception (nouvelle ou réhabilitée)	63,64 €	70,00 €	81,82 €	90,00 €
Contrôle de bonne exécution des travaux (nouvelle ou réhabilitée)	77,27 €	85,00 €	100,00 €	110,00 €
Diagnostic de vente	136,36 €	150,00 €	137,74 €	151,52 €
Contre-visite de conformité	40,91 €	45,00 €	41,32 €	45,45 €
Pénalités pour installations non conformes "polluantes" après 4 ans			260,00 €	

**Vu l'avis du Conseil d'exploitation du 2 décembre 2020,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 7 décembre 2020,
Il est proposé :**

- d'adopter les tarifs ci-dessus pour 2021.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 17 décembre 2020

**Le Président,
Philippe AUDURIER**

